

NOUS
activons
VOS
ambitions



RAPPORT DE TRANSPARENCE

Exercice clos le 31 octobre 2020



SADEC AKELYS
AUDIT, EXPERTISE COMPTABLE ET CONSEIL

SOMMAIRE

Préambule

1. Présentation du groupe SADEC-AKELYS

- 1.1 Organigramme
- 1.2 Entités du groupe
- 1.3 Implantation de nos bureaux
- 1.4 Activités
- 1.5 Gouvernance
- 1.6 Groupement

2. Gestion des risques

- 2.1 Système de management de la qualité
- 2.2 Amélioration continue de la qualité
- 2.3 Indépendance
- 2.4 Description du système interne de contrôle qualité

3. Clients

- 3.1 Chiffre d'affaires
- 3.2 Liste des clients EIP

4. Ressources humaines

- 4.1 Effectif
- 4.2 Gestion des ressources humaines
- 4.3 Formation
- 4.4 Rémunérations des directeurs de bureau

Préambule

SADEC-AKELYS a développé avec ses clients un véritable partenariat qui privilégie la proximité, l'écoute et la recherche de l'excellence.

Son ambition se concrétise par une démarche permanente d'amélioration de la qualité et de la pertinence de ses missions dans le respect des obligations déontologiques propres à la mission de commissariat aux comptes.

Conformément à l'article R823-21 du Code de Commerce, les commissaires aux comptes désignés auprès de personnes ou d'entités dont les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé ou auprès d'établissements de crédit publient sur leur site internet, dans les quatre mois suivant la clôture de l'exercice, un rapport de transparence.

Ce rapport a pour objet de porter à la connaissance de tout intéressé les informations nécessaires à la compréhension de l'organisation de SADEC-AKELYS, groupe indépendant, membre d'aucun réseau, qui réalise des missions d'audit auprès d'entités d'intérêt public.

Nous confirmons que les pratiques d'indépendance mises en place au sein du cabinet ont fait l'objet d'une vérification interne.

Nous attestons que les dispositions des articles L.822-4 en matière de formation continue ont été respectées.

Par ailleurs, sur la base des procédures mises en œuvre, la Direction Générale atteste avoir mis en place un système de contrôle qualité permettant une gestion des risques appropriée.

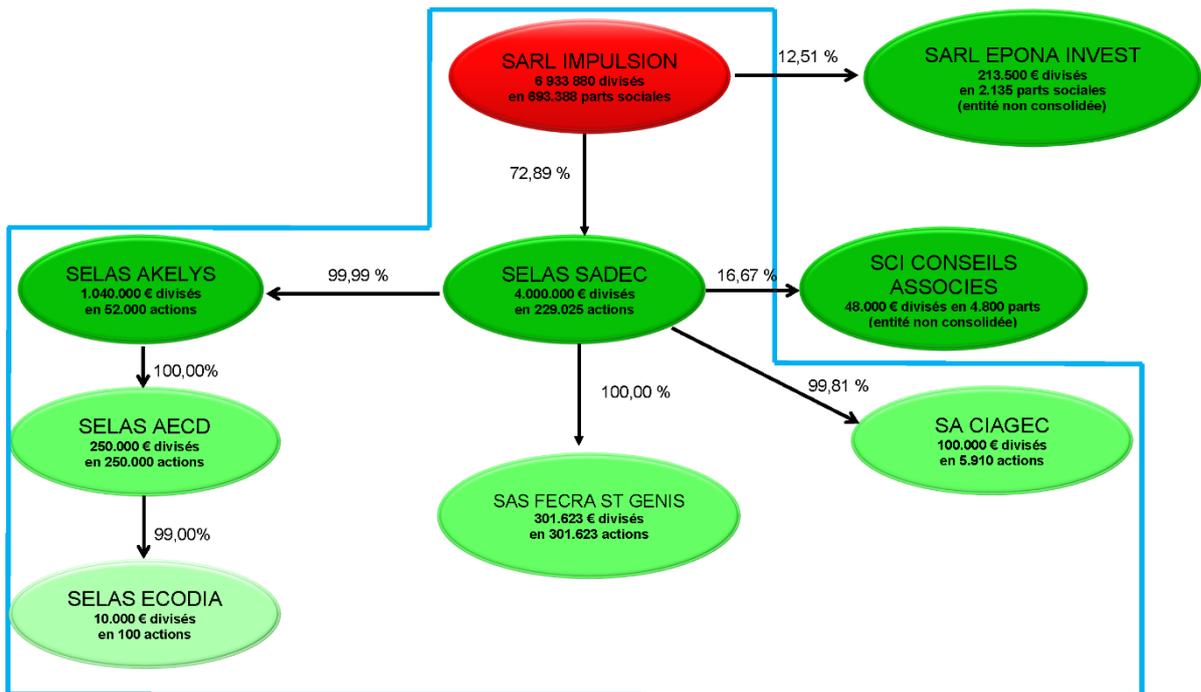
Le 17 février 2021

Olivier Drouilly
Président

1. Présentation du groupe SADEC-AKELYS

1.1 Organigramme

L'organigramme du groupe au 31 octobre 2020 se présente de la manière suivante :



— Périmètre de consolidation sociétés intégrées globalement

1.2 Entités du groupe

Dénomination	Forme juridique	Capital social	Adresse	RCS	Métiers
IMPULSION	SARL	6 933 880 €	19 avenue de Messine 75008 PARIS	Paris 823 971 775	Expertise comptable et commissariat aux comptes
SADEC	SELAS	4 000 000 €	19 avenue de Messine 75008 PARIS	Paris 351 461 694	Expertise comptable et commissariat aux comptes
AKELYS	SELAS	1 040 000 €	19 avenue de Messine 75008 PARIS	Paris B 652 008 939	Expertise comptable et commissariat aux comptes
CIAGEC	SA	100 000 €	1 rue des Frères Lumière 67201 ECKBOLSHEIM	Strasbourg B 338 097 066	Ingénierie informatique
AECD	SELAS	250 000 €	19 avenue de Messine 75008 PARIS	Paris 408 977 718	Expertise comptable et commissariat aux comptes
ECODIA	SELAS	10 000 €	19 avenue de Messine 75008 PARIS	Paris 448 575 696	Expertise comptable
FECRA ST GENIS	SAS	301 623 €	42 avenue Chanoine Cartellier 69230 SAINT GENIS LAVAL	Lyon 430 159 848	Expertise comptable

1.3 Implantation de nos bureaux

SIÈGE SOCIAL

19 avenue de Messine
75008 PARIS
tél. 01 53 53 58 00
accueil.siege@sadec-akelys.fr

BOURGOIN-JALLIEU

Immeuble le Transalpin
17 avenue d'Italie
38300 BOURGOIN-JALLIEU
tél. 04 74 28 33 31
accueil.bourgoin@sadec-akelys.fr

DIJON

Paro Technologique
9 rue Louis de Broglie
21000 DIJON
tél. 03 80 80 98 10
accueil.dijon@sadec-akelys.fr

NANCY

11 avenue de Boufflers
54000 NANCY
tél. 03 83 28 00 19
accueil.nancy@sadec-akelys.fr

ROMILLY-SUR-SEINE

63 rue de la Boule d'Or
10100 ROMILLY-SUR-SEINE
tél. 03 25 39 72 72
accueil.nogent@sadec-akelys.fr

SENS

Immeuble Espace Cristal
Rue de la Gaillarde
89100 SAINT-CLEMENT
tél. 03 86 64 46 79
accueil.sens@sadec-akelys.fr

VITRY-LE-FRANCOIS

9 rue du Chêne Vert
51300 VITRY-LE-FRANCOIS
tél. 03 26 62 32 43
accueil.vitry@sadec-akelys.fr

ECODIA

19 avenue de Messine
75008 PARIS
tél. 01 46 47 48 13
secretariat@ecodia.fr

FECRA - AEGIS

42 avenue Chancine Cartellier
69230 SAINT-GENIS-LAVAL
tél. 04 72 39 98 06
accueil.st-genis@sadec-akelys.fr

SIÈGE ADMINISTRATIF

6 rue Général Sarrail
10000 TROYES
tél. 03 25 80 66 80
accueil.siege@sadec-akelys.fr

CERGY-PONTOISE

12 chaussée Jules César
95520 OSNY
tél. 01 34 02 96 00
accueil.pontoise@sadec-akelys.fr

LILLE

10 allée Lavoisier
Technoparc des Prés 2, City Parc
59650 VILLENEUVE D'ASCQ
tél. 03 20 30 80 00
accueil.lille@sadec-akelys.fr

NOGENT-SUR-SEINE

15 rue Jean Jaurès
10400 NOGENT-SUR-SEINE
tél. 03 25 39 85 08
accueil.nogent@sadec-akelys.fr

SAINT-DIÉ

90 rue des Pâtis
88100 SAINTE-MARGUERITE
tél. 03 29 56 25 75
accueil.st-die@sadec-akelys.fr

STRASBOURG

1 rue des Frères Lumière
67201 ECKBOLSHEIM
tél. 03 88 60 19 29
accueil.strasbourg@sadec-akelys.fr

AECD

19 avenue de Messine
75008 PARIS
tél. 01 53 53 99 50
secretariat@aecd.eu

PSC

19 avenue de Messine
75008 PARIS
tél. 01 53 53 58 00
accueil.paris@sadec-akelys.fr

FECRA - AEGIS

Espace Saint-Germain - Le Cosmos
34 avenue du Général Leclerc
38300 VIENNE
tél. 04 74 78 47 97
accueil.vienne@sadec-akelys.fr

CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

61 rue Léon Bourgeois
51000 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE
tél. 03 28 21 94 82
accueil.chalons@sadec-akelys.fr

LYON

5 rue Gorge de Loup
69009 LYON
tél. 04 72 55 60 60
accueil.lyon@sadec-akelys.fr

PARIS

19 avenue de Messine
75008 PARIS
tél. 01 53 53 58 00
accueil.paris@sadec-akelys.fr

SAINT-DIZIER

Parc Energie
Bâtiment 10
52100 BETTANCOURT-LA-FERRÉE
tél. 03 25 05 57 78
accueil.st-dizier@sadec-akelys.fr

TROYES

6 rue Général Sarrail
10000 TROYES
tél. 03 25 80 66 80
accueil.troyes@sadec-akelys.fr

CIAGEC

1 rue des Frères Lumière
67201 ECKBOLSHEIM
tél. 03 88 33 12 42
accueil@ciagec.fr

www.sadec-akelys.fr
Numéro Vert : 0800 071 017

SADEC AKELYS
AUDIT, EXPERTISE COMPTABLE ET CONSEIL

1.4 Activités

Le groupe est organisé autour de trois métiers

- Expertise comptable
- Commissariat aux comptes- Audit contractuel
- Conseil qui se décline par domaine :
 - Fiscalité,
 - Social,
 - Juridique,
 - Informatique,
 - Autre.

Expertise comptable

- organisation et mise en place des systèmes et procédures comptables,
- tenue ou révision de la comptabilité adaptée à l'organisation des clients,
- suivis périodiques et analyses,
- établissement des états financiers annuels ou intermédiaires,
- conception et mise en œuvre de tableaux de bord,
- établissement des comptes consolidés,
- mise en place et suivi d'une comptabilité analytique,
- prévisions, contrôle budgétaire et reporting,
- plan de trésorerie,
- mise aux normes IAS, IFRS.

Commissariat aux comptes - Audit contractuel

- **Commissariat aux comptes**
 - audit légal,
 - commissariat aux apports et à la fusion, à la scission, ainsi que commissaire aux avantages particuliers,
 - commissariat à la transformation,
 - services autres que la certification des comptes liés à la mission de commissaire aux comptes.
- **Audit contractuel et investigation financière**
 - audit contractuel,
 - audit d'acquisition et Due diligences
 - missions d'examen limité.
 - audit opérationnel d'organisation,
 - audit de la maîtrise des risques et contrôle interne,
 - diagnostic financier et évaluation d'entreprise.

Conseil

Fiscalité

- aide au choix d'un régime fiscal,
- déclarations fiscales,
- conseils et études sur des problèmes ponctuels,
- étude et optimisation de la fiscalité de l'entreprise et de son dirigeant,
- assistance lors de contrôles fiscaux et gestion du contentieux,
- audit de la fiscalité immobilière.

Social

- établissement de bulletins de salaires,
- déclarations fiscales et sociales, registres sociaux, contrats de travail...
- accompagnement lors de procédures de licenciement, plans sociaux, aménagement du temps de travail, élections des organismes représentatifs du personnel, contrôle sociaux, contrats d'intéressement,
- étude et optimisation du statut social du dirigeant d'entreprise,
- audit social,
- établissement des dossiers de retraite.

Juridique

- aide au choix de la forme juridique de l'entreprise,
- conseils et études sur des problèmes ponctuels,
- préparation d'actes liés à la vie juridique de l'entreprise (approbation des comptes annuels, désignation des organes de direction...),
- assistance et conseil en matière de droit des affaires.

Informatique

Membre du groupe depuis sa création, CIAGEC INFORMATIQUE réalise une prestation dans le même souci de qualité permanente de service et d'efficacité.

Après analyse des besoins et audit des installations informatiques et réseau, CIAGEC propose la solution matérielle et logicielle la mieux adaptée, assure l'installation, la formation et l'assistance.

Bénéficiant des agréments de la profession, elle dispense des formations informatiques sur mesure :

- logiciels de gestion standards du marché,
- logiciels bureautiques,
- logiciels de gestion des compétences,
- nouvelles technologies de la communication,

CIAGEC accompagne les entreprises dans la rédaction de cahiers des charges de projets informatiques.

Autres missions conseil

- rapprochement d'entreprises, levée de fonds, recherche de financement,
- expertise sinistre pour le compte de compagnies d'assurance ou d'assurés.

1.5 Gouvernance

La gouvernance s'exerce au travers des organes juridiques de chaque structure :

- les Assemblées Générales des actionnaires ou associés,
- les Conseils d'Administration ou gérance.

Les modalités d'organisation et de fonctionnement de la gouvernance sont présentées ci-après.

- **Les Assemblées Générales des actionnaires ou associés** se réunissent au minimum une fois par an.
Elles nomment les membres du Conseil d'Administration ou les gérants et approuvent les comptes annuels de chaque entité qui font l'objet d'une certification par un commissaire aux comptes.
- **Les Conseils d'Administration**
Les membres des Conseils d'Administration sont élus par les associés pour une période de six ans.
Ils se réunissent autant que de besoin sur toutes les questions nécessitant leur accord.
- **Le Comité exécutif**, composé de 5 associés, est dirigé par le Président du groupe, Monsieur Olivier Drouilly.
- **Les directions fonctionnelles** sont sous la responsabilité de :

- Audit	Franck Hugonnot,
- Expertise	Ludovic Garcin
- Qualité	Philippe Ferrand,
- Formation	Philippe Ferrand,
- Commerciale,	
Communication et Marketing	Céline Dargent,
- Informatique	Jean Luc Kirchgessner.

1.6 Groupement

- SADEC-AKELYS est membre de l'Association Technique d'Harmonisation (ATH).
ATH est une association technique de cabinets indépendants certifiée ISO 9001 depuis 2008.

ATH regroupe 26 cabinets membres implantés sur l'ensemble du territoire ; ces cabinets représentent un chiffre d'affaires de 563 M€ et 6.000 collaborateurs. L'association dispose d'un programme de formation comprenant plus de 80 séminaires et assure environ 3.000 jours/homme de formation par an. L'association effectue 210 jours de contrôle qualité par an.

Ensemble, ces cabinets conduisent :

- une **veille stratégique** sur l'évolution des attentes de leurs clients.
- des travaux de recherche pour enrichir leur offre de services et optimiser **leurs méthodologies et leurs techniques** dans les domaines suivants :
 - l'audit et le commissariat aux comptes
 - les missions d'expertise comptable conseil
 - le suivi des normes IAS / IFRS
 - les missions d'investigation et de conseil
 - les missions de consolidation
 - les missions sociales
- des actions de **formation** pour accompagner leurs collaborateurs dans leurs plans de carrière.
- une procédure de **contrôle de qualité** interne pour valider la qualité des prestations.
- une politique de **publication** à travers l'Observatoire ATH de l'information financière auprès de leurs clients.

Ils intègrent les **nouvelles technologies** dans l'ensemble de leurs démarches. Ils disposent d'un **centre de documentation** professionnelle.

Ces informations sont détaillées sur le site ATH à l'adresse suivante :
www.ath.asso.fr

2. Gestion des risques

2.1 Système de management de la qualité

Au sein de SADEC-AKELYS, un système de management de la qualité a été mis en place visant à accroître la satisfaction des clients et à se conformer aux exigences réglementaires en vigueur notamment sur les missions de commissariat aux comptes. Ce dispositif est basé sur le respect des normes professionnelles, la maîtrise des risques, la prise en compte des attentes clients ainsi que sur l'optimisation de l'efficacité des missions.

Ce dispositif est placé sous la responsabilité d'un associé dirigeant et se matérialise principalement par le référentiel de procédures du cabinet et par une sensibilisation permanente des collaborateurs sur ces différents aspects.

Ce système de management de la qualité s'inscrit dans le contexte réglementaire européen mais aussi français. Il fournit l'assurance d'une conformité aux normes professionnelles et aux obligations légales et réglementaires.

Ce dispositif est renforcé par des contrôles annuels, qualité et réglementaires, réalisés par ATH sur les dossiers et l'organisation générale du cabinet. Il fait l'objet de contrôles de la part du Haut Conseil du Commissariat aux Comptes (H3C).

2.2 Amélioration continue de la qualité

Chaque année, la direction, au vu des résultats du contrôle qualité, détermine des plans d'actions à mettre en œuvre afin d'améliorer la qualité.

Ces plans d'actions sont communiqués à l'ensemble des collaborateurs.

2.3 Indépendance

SADEC-AKELYS a défini une charte d'indépendance.

- Déclaration d'indépendance

Chaque année, une déclaration d'indépendance est signée par l'ensemble des associés et des collaborateurs du groupe intervenant sur des missions d'audit. Cette déclaration rappelle les principaux termes du code de déontologie. La déclaration est signée par les associés et les collaborateurs qui confirment avoir pris connaissance de la liste des clients du Groupe consultable sur le serveur central.

Les contrats de travail des collaborateurs contiennent une clause concernant l'indépendance.

- Acceptation et maintien des missions de commissariat aux comptes

L'acceptation de tout mandat est formalisée au travers d'une fiche d'acceptation (modèle ATH) reprenant l'ensemble des obligations en la matière. Le maintien des missions est étudié et formalisé chaque année lors de la phase de finalisation de la mission.

- Rotation des associés signataires

Afin de respecter l'obligation de rotation applicable aux signataires de mandats d'entités d'intérêt public, le cabinet tient à jour la liste des dates de rotation et prépare une liste des associés pressentis pour assurer la rotation.

- Secret professionnel

Le contrat de travail des collaborateurs contient une clause spécifique concernant le secret professionnel.

Les règles en matière de secret professionnel sont rappelées, au moins une fois par an, aux collaborateurs lors des réunions internes d'information technique.

2.4 Description du système interne de contrôle qualité

Un dispositif permanent a été mis en place au sein de SADEC-AKELYS afin d'assurer la conformité de nos travaux aux attentes des clients et aux normes de la profession, à savoir :

- Une supervision permanente

Une supervision des équipes et des dossiers est réalisée en continu par les directeurs et responsables de mission ainsi que par les associés.

- Des revues indépendantes

Des revues sont effectuées, par un associé non signataire, sur les dossiers classifiés à risque et sur tous les dossiers EIP.

La revue a pour objectif de conforter pour chaque dossier le bien-fondé de l'opinion et le respect de notre méthodologie au regard des normes d'exercice professionnel en vigueur.

- Contrôle qualité

Notre démarche qualité intègre le contrôle qualité du H3C, les contrôles réalisés par le secrétariat général d'ATH ainsi que nos procédures de vérification de l'efficacité du contrôle interne de la qualité.

Cette démarche peut être détaillée comme suit :

Le contrôle qualité, organisé par le H3C (Haut conseil du Commissariat aux Comptes) est effectué par le corps des contrôleurs permanents du H3C, s'adressant aux cabinets traitant au moins un mandat EIP. Ce contrôle a lieu tous les trois ans.

Le cabinet SADEC - AKELYS a fait l'objet d'un contrôle H3C au cours du 1^{er} trimestre 2019.

Ce contrôle a porté sur le suivi des recommandations émises par le Secrétaire général du H3C à l'issue du précédent contrôle réalisé au cours du 3^o trimestre 2016, l'examen de certaines procédures et outils et de 3 mandats.

Ces contrôles sont menés à la fois :

- sur les procédures et méthodes mises en place par le cabinet dans le cadre de l'exécution des missions de certification des comptes ;
- sur des dossiers dont la sélection par les contrôleurs relève d'une approche générale par les risques.

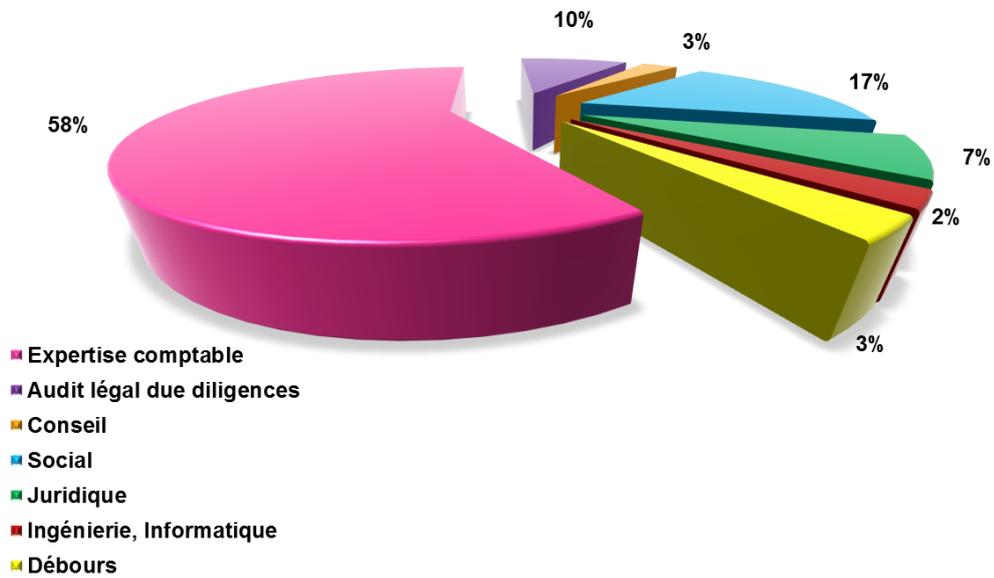
Le cabinet organise une fois par an un contrôle qualité portant sur les procédures transversales à l'ensemble des mandats et des contrôles spécifiques sur des dossiers sélectionnés par les contrôleurs.

La vérification par la direction du cabinet de l'efficacité du système de contrôle interne de contrôle qualité repose entre-autre, sur l'examen des résultats du contrôle qualité réalisé chaque année par le Secrétariat général d'ATH. Ces résultats sont examinés en Comité de direction et font l'objet d'un plan d'action. Le plan d'action est communiqué à l'ensemble des collaborateurs.

Sur la base de l'examen des rapports de contrôle qualité communiqués par le Secrétariat général d'ATH, la direction estime que le système mis en place permet aux structures d'exercice composant le cabinet de respecter les obligations en matière de déontologie et d'application des normes d'exercice professionnel.

3. Clients

3.1 Chiffre d'affaires 2020 : 35 millions d'euros



Le montant global des honoraires facturés au titre des missions de contrôle légal des comptes s'élève à 3,422 M€ soit environ 10% du chiffre d'affaires total.

3.2 Liste des clients EIP (Entités d'Intérêt Public)

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2020, le cabinet a effectué des missions de contrôle légal des comptes d'Entités d'Intérêt Public, telles que définies par l'article L.820-1 du Code de commerce (modifié par Ordonnance n°2017-484 du 6 avril 2017).

UITSEM	Union Inter Régionale et Technique des Sociétés Etudiantes
MSI	Mutuelle Santé des indépendants
GPN	Groupement des Propriétaires de Navires
OMPN Prévoyance	Orphelinat Mutualiste de la Police Nationale-Prévoyance
UMR	Union Mutuelle de Réassurance
GECI INTERNATIONAL	Société cotée au compartiment C d'Euronext Paris

Les mandats des entités ci-dessus sont détenus par la SELAS SADEC et la SELAS AECD.

4. Ressources humaines

4.1 Effectif

SADEC-AKELYS dispose d'un effectif de 404 personnes au 31/12/2020.

Notre taux d'encadrement est important et ressort à un expert-comptable ou directeur de mission pour quatre collaborateurs.

4.2 Gestion des ressources humaines

- Les recrutements sont réalisés en fonction des besoins exprimés d'une manière qualitative et quantitative.

Chaque bureau assure une planification des ressources dans les meilleures conditions possibles et gère les décalages et conflits de missions, dans un souci d'optimisation et d'adéquation des équipes aux caractéristiques des missions.

Les mandats d'audit bénéficient d'une planification anticipée et annuelle dont le calendrier est actualisé au fur et à mesure des informations communiquées par le client.

- Les progressions individuelles sont suivies régulièrement et des évaluations annuelles sont formalisées.

Tous les collaborateurs sont régulièrement réunis par bureau et une fois par an, lors du congrès annuel, tous bureaux confondus.

4.3 Formation

La formation fait l'objet d'une procédure dont les éléments essentiels sont :

- Orientations annuelles données par le comité de direction,
- Établissement chaque année d'un catalogue de formation couvrant toutes les activités du cabinet, intégrant des cursus métiers, des séminaires spécialisés,
- Relevé des besoins individuels lors des entretiens annuels,
- Évaluation des formations suivies par les participants,
- Synthèse globale des formations.

Ces formations sont complétées également de réunions d'informations techniques portant sur l'actualité de chaque métier et animées par ATH et de web séminaires.

4.4 Rémunérations des directeurs de bureau

La rémunération de l'encadrement est composée d'une partie fixe et d'une partie variable. La partie variable est calculée sur la rentabilité du portefeuille géré, son volume d'activité et le développement réalisé.